

## Politique sur la confidentialité des renseignements personnels

### Qui sommes-nous?

La Caserne – scène jeune public est vouée à la diffusion, en salle professionnelle, de spectacles de théâtre pour l'enfance et la jeunesse des compagnies de Québec et d'ailleurs. La Caserne contribue au développement de la discipline, à l'initiation et l'éducation artistique des jeunes de 1 à 17 ans. La Caserne diffuse principalement à l'intention des publics scolaires et familiaux des régions administratives de Québec et de Chaudière-Appalaches.

### Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Lorsque vous communiquez avec nous, directement ou sur internet, nous recueillons un certain nombre de renseignements personnels vous concernant.

Nous ne recueillons que des renseignements personnels qui sont liés directement à nos activités. Dans la mesure du possible, ces renseignements seront recueillis directement auprès de la personne en cause. La quantité et le type de renseignements recueillis se limiteront à ce qui est nécessaire aux fins déterminées. Nous recueillons seulement ce dont nous avons besoin.

Par exemple, nous demandons votre nom, vos coordonnées et des informations de paiement lorsque vous achetez des billets de spectacle.

Notez que vos informations apparaissent lorsque vous commentez sur l'un de nos réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram ou TikTok, et que vos données sont analysées par Google Analytics : <https://support.google.com/analytics/answer/6004245?hl=fr>, lorsque vous visitez notre site web, mais nous ne conservons aucune information personnelle sans votre consentement.

### Comment utilisons-nous les renseignements personnels?

Nous utilisons vos renseignements personnels pour vous fournir nos services et les améliorer. Nous les utilisons également pour répondre à nos obligations légales.

À tout moment, vous pouvez exiger votre désinscription à des services de marketing et de développement, par exemple, l'infolettre.

Les renseignements personnels, dans la mesure du possible, seront anonymisés pour des fins de recherche et de développement.

## Qui a accès aux données?

Nous avons pris des mesures pour garantir que les seuls membres du personnel soumis à un devoir de confidentialité qui ont accès à vos renseignements personnels sont ceux qui ont besoin de les connaître ou dont les fonctions exigent raisonnablement ces renseignements.

Nous pouvons fournir vos renseignements personnels à nos prestataires de services ainsi qu'à nos partenaires. Nous pouvons également les communiquer pour répondre à une obligation légale. Nous n'utiliserons les renseignements personnels dans le seul but d'atteindre l'objectif pour lesquels ils ont été collectés, ou à des fins compatibles avec cet objectif principal.

## Pendant combien de temps conservons-nous les renseignements personnels?

Nous ne conserverons les renseignements personnels que pour la durée nécessaire aux fins prévues dans la présente Politique sur la protection des renseignements personnels et pour nous conformer à nos obligations légales. Pour en savoir plus sur la durée pendant laquelle nous conservons les renseignements personnels et le processus de destruction, veuillez communiquer avec la personne responsable des renseignements personnels.

## Qu'est-ce qui constitue un incident de confidentialité?

Pour l'application des lois, un incident de confidentialité correspond à tout accès, utilisation ou communication non autorisés par la loi d'un renseignement personnel, de même qu'à la perte d'un renseignement personnel ou à toute autre atteinte à sa protection.

Par exemple, un incident de confidentialité pourrait se produire lorsque :

- un membre du personnel consulte un renseignement personnel sans autorisation;
- un membre du personnel communique des renseignements personnels au mauvais destinataire;

- La Caserne – scène jeune public est victime d’une cyberattaque : hameçonnage, rançongiciel, etc.

## Quelle est la procédure de traitement d’un incident de confidentialité?

Tout incident de confidentialité sera aussitôt rapporté au responsable de la protection des renseignements personnels (RPRP) et aux personnes susceptibles de prévenir ou de diminuer le risque de préjudice sérieux.

Le RPRP et/ou l’équipe en place évaluera si l’incident présente un risque de préjudice sérieux. Seront considérées la sensibilité des renseignements concernés, les conséquences appréhendées de leur utilisation et la probabilité qu’ils soient utilisés à des fins préjudiciables.

L’incident sera inscrit dans le registre des incidents de confidentialité.

La Caserne – scène jeune public prendra les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu’un préjudice soit causé et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

Enfin, si l’incident présente un risque de préjudice sérieux, la Commission d’accès à l’information du Québec et les personnes dont les renseignements sont concernés seront avisées aussitôt que possible.

## Comment communiquer avec nous?

Pour poser des questions ou formuler des commentaires à l’égard de la présente Politique sur la protection des renseignements personnels ou à l’égard de renseignements personnels, exercer vos droits ou déposer une plainte, communiquez avec notre responsable à la protection des renseignements personnels.

Claudine Moquin

[vieprivee@lacaserne.ca](mailto:vieprivee@lacaserne.ca)

939, avenue de Salaberry, Québec (Québec) G1R 2V2

La présente politique a été mise à jour pour la dernière fois en mai 2025.